

28. Ce vingt huitième jour du mois de novembre mil sept cent soixante
deux a été baptisé jean rochier fils légitime de françois rochier
et de jeanne audigier né aujourd'hui au village de la faye ont
été parrain et marreine jean boilevin qui a signé avec moi et
marie chavaneau qui a déclaré ne le Savoir
j. bapt. frucher curé de marsac

decembre A

Ce vingt huitième jour du mois de novembre mil Sept cent Soixante deux
a été baptisé jean rochier fils légitime de françois rochier et de jeanne audigier
né aujourd'hui au village de la faye ont été parrain et marreine jean boilevin qui a signé avec moi
et marie chavaneau qui a déclaré ne le Savoir
jean boilevin
j. bapt. frucher curé de marsac